

## Au sommaire

### 10 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

**Baux d'habitation et à usage mixte.** Majoration annuelle des loyers soumis à la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1948

**Vente.** Les désordres affectant un carrelage et des cloisons, adjoints à l'existant, ne relèvent pas de la responsabilité décennale

### 13 ENTREPRISE

**Baux commerciaux.** La poursuite du paiement du loyer au même prix que le bail initial ne vaut pas acceptation tacite de son renouvellement

### 14 FAMILLE - PATRIMOINE

**Bioéthique.** Mise en œuvre du droit d'accès aux origines pour les personnes nées d'assistance médicale à la procréation

**Successions / Libéralités.** Point de départ de la prescription de l'action en restitution consécutive à l'annulation d'un testament

### 17 FISCAL

**Mutation à titre onéreux.** TVA et ventes d'immeubles accompagnées de travaux de rénovation

### 18 RURAL

**Baux ruraux.** Précisions relatives à l'autorisation de cession du bail rural

### 19 PROFESSION

**Notaires.** Professions réglementées du droit : le gouvernement n'entend pas modifier la méthodologie tarifaire

## À LA Une

### Droit de préemption pour la préservation de l'eau destinée à la consommation humaine

**L**e droit de préemption pour la préservation de l'eau destinée à la consommation humaine a pour objet l'accélération de pratiques agricoles favorables à cette préservation sans remise en cause de la destination agricole des terrains préemptés.

Un décret du 10 septembre 2022 précise comment ce droit peut être institué, quelles sont les aliénations qui y sont soumises, la procédure de purge et le sort des biens préemptés. > **LIRE P. 1**

### Réduction des libéralités : quel est l'impact de l'option pour l'une des quotités disponibles spéciales ?

**U**n arrêt de la Cour de cassation du 13 juillet 2022 illustre le mode de réduction d'un legs universel consenti au conjoint survivant, qui a opté pour l'une des quotités disponibles spéciales en application d'une donation entre époux. > **LIRE P. 6**